



PROCEDURE D'ADMISSION

Ecole maternelle et écoles élémentaires

1. La demande d'inscription, remplie et accompagnée des documents demandés, est à retourner au **Secrétariat des élèves**. Nous attirons votre attention sur le fait qu'il est indispensable, avant toute démarche en vue d'une admission à l'INJS, que le jeune soit affilié à la Sécurité Sociale.
2. Ce dossier (s'il est complet) est d'abord examiné par une **pré-commission**.
3. La famille est ensuite informée par courrier uniquement de la décision de cette pré-commission. Si l'avis rendu est favorable, une convocation en vue d'un "stage d'admission" est envoyée.

Déroulement du "stage d'admission" (à titre indicatif)

Pour une entrée à l'école maternelle : 1 matinée (stage en classe) + 1/2 journée (RDV)

- Le matin, les parents accompagnent l'enfant à l'école maternelle Saint Jacques, 242 rue Saint Jacques - 75005 Paris où ils sont reçus par l'enseignante spécialisée à 9h.
- Les parents reviennent chercher leur enfant à 11h30 à l'école maternelle.
- Les parents et l'enfant rencontrent les professionnels des différents services de l'INJS (soit l'après-midi même, soit un autre jour, selon le planning envoyé).

Pour une entrée en écoles élémentaires : 1 journée (stage en classe) + 1/2 journée (RDV)

- Le matin, les parents accompagnent l'enfant à l'école élémentaire où ils sont reçus par l'enseignante spécialisée à 8h30.
 - Les parents reviennent chercher leur enfant à 16h30 à l'école élémentaire.
 - Dans les jours qui suivent, les parents et leur enfant seront convoqués pour rencontrer les professionnels des différents services de l'INJS.
4. Suite à ce stage, une **commission d'admission** se réunit pour examiner les avis de tous les professionnels. La notification de décision est communiquée par courrier uniquement, pour accord de la famille.

Pour toutes informations complémentaires concernant les admissions vous pouvez contacter :

Mesdames **MERTER** et **DUCROQUET** au secrétariat des élèves

☎ 01.53.73.14.33 / 01.53.73.14.36

✉ secretel2@injs-paris.fr

Pour toutes informations concernant le dossier MDPH vous pouvez contacter :

Madame **CHENEVOT** au secrétariat médical

☎ 01.53.73.14.44

✉ secretms@injs-paris.fr